



Divorce et achat d'une autre maison

Par **marie58_69**, le **07/06/2011 à 08:09**

Bonjour,rrnJe souhaite entamer une procédure de divorce.rnAvec mon mari, nous sommes propriétaires de notre maison et nous avons fini d'en payer le crédit.rnJe souhaiterai ne pas avoir à déménager une première fois en location puis une seconde fois pour acheter une maison.rnEst-il possible que mon mari me verse ma part de la maison dès la procédure de divorce lancée, afin que je puisse partir de cette maison directement dans une autre que j'aurai en partie financé avec ma part ?rnJe voudrais éviter d'avoir à subir et à financer 2 déménagements.rnrnComment m'y prendre ?rnQuelle est la procédure à suivre ?rnrnmerci

Par **edith1034**, le **07/06/2011 à 08:13**

bonjour, rnrnoui c'est possible dans le cadre d'un protocole de transaction amiable rnrnpour tout savoir sur le divorcernrn<http://www.fbIs.net/Divorceinfo.htm>rrnnpour tout savoir sur la vente immobilièrernrn<http://www.fbIs.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>

Par **marie58_69**, le **07/06/2011 à 08:20**

bonjour,rrnmerci beaucoup pour votre réponse, je vais essayer d'aller voir sur ces pages et d'y comprendre quelque chose... pas facile quand on n'a pas fait de droit... rnmon mari lui en a fait...rnrnSi j'achète une maison alors que le divorce n'est pas encore prononcé mais la procédure seulement entamée, comment faire pour que mon mari n'ai aucun droit dessus ?rnrnMerci beaucouprnbonne journée